

L'an DEUX MIL DIX-NEUF, le SAMEDI 20 SEPTEMBRE, à 17 h 05, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en quatrième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 14).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

ANNETTE Gilbert/ LOWINSKY Jacques/ ORPHÉ Monique/ MAILLOT Gérald/ VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini/ ADAME Brigitte/ HOAREAU Jean-François/ CLAIN Claudette/ COUDERC Alain/ FONTAINE Gabrielle/ BELDA David/ HOARAU Brigitte/ PESTEL René Louis/ ISIDORE Marylise/ DELORME Éric/ ANDAMAYE Marie-Annick/ CHOPINET Gérard/ KICHENIN Virgile/ BOMMALAIS Geneviève/ EUPHRASIE Didier/ LESCAT Michel/ SUDNIKOWICZ Christiane/ ASSABY Maximilien/ MAMODE Nourjhan/ CADJEE Ibrahim/ HUMBLOT Nicole/ JAVEL François/ LOYHER Jeanne/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ BARDINOT Sonia/ VARONDIN Frédéric/ BAREIGTS Éricka/ ARLANDON Corine/ MÉLADE Thierry/ BÉLIM Audrey/ FOURNEL Dominique (arrivé à 17 h 58 au Rapport n° 19/4-013)/ LAGOURGUE Michel/ HUBERT Richenel/ TÉCHER Régis/ MOREL Jean-Jacques/ LATRA Sylvie/ JEAN-PIERRE Philippe (arrivé à 17 h 25 au Rapport n° 19/4-002)/ HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Pour toute la durée de la séance

FRANÇOISE Gérard

par NAILLET Philippe

À son départ (17 h 31 / Rapport n° 19/4-004)

CLAIN Claudette

par PESTEL René Louis

Pour toute la durée de la séance

VOLIA-GARNIER Laetitia

par KICHENIN Virgile

À son départ (18 h 23 / Rapport n° 19/4-022)

EUPHRASIE Didier

par ASSABY Maximilien

Pour toute la durée de la séance

MARCHAU Jean-Pierre

par BARDINOT Sonia

À son départ (17 h 31 / Rapport n° 19/4-004)

BAREIGTS Éricka

par ADAME Brigitte

Pour toute la durée de la séance

SILOTIA William

par CHOPINET Gérard

HOARAU Serge

par HUBERT Richenel

VITRY Faouzia

par TÉCHER Régis

À son départ (18 h 30 / Rapport n° 19/4-025)

HO-SHING Cynthia

par LAGOURGUE Michel

Les membres présents, au nombre de 44 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

(1)	ANNETTE Gilbert ANDAMAYE Marie-Annick BOMMALAIS Geneviève FONTAINE Gabrielle HOAREAU Jean-François LESCAT Michel MAMODE Nourjhan VITRY Faouzia HUBERT Richenel	(Président) (délégués/ Ville)	au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 19/4-016
	ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre du CAP	
(2)	ANNETTE Gilbert CADJEE Ibrahim CHOPINET Gérard CLAIN Claudette ADAME Brigitte HO-SHING Cynthia	(Président) (délégués/ Ville)	au titre de CDÉ de Saint-Denis	
	COUDERC Alain	(élu délégué)	au titre de l'OMS de Saint-Denis	
	MAILLOT Gérald	sur chemin Dufourg-les-Hauts à la Bretagne	à titre personnel	Rapport n° 19/4-033
	MAILLOT Gérald	sur chemin Lory Lebreton à la Bretagne	à titre personnel	Rapport n° 19/4-035
	MAILLOT Gérald	sur chemin Lory Lebreton à la Bretagne	à titre personnel	Rapport n° 19/4-038
(2)	ANNETTE Gilbert CADJEE Ibrahim CHOPINET Gérard CLAIN Claudette ADAME Brigitte HO-SHING Cynthia	(Président) (délégués/ Ville)	au titre de CDÉ de Saint-Denis	Rapport n° 19/4-043
(3)				
(1)	ANNETTE Gilbert ANDAMAYE Marie-Annick BOMMALAIS Geneviève FONTAINE Gabrielle HOAREAU Jean-François LESCAT Michel MAMODE Nourjhan VITRY Faouzia HUBERT Richenel	(Président) (délégués/ Ville)	au titre du CCAS de Saint-Denis	

CCAS Centre communal d'Action sociale
CDÉ Caisse des Écoles

CAP Club Animation Prévention
OMS Office municipal des Sports

(1) absente à la séance
(2) partie au Rapport n° 19/4-004
(3) partie au Rapport n° 19/4-025

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

JEAN-PIERRE Philippe	arrivé	à 17 h 25	au Rapport n° 19/4-002	
CLAIN Claudette	partie	à 17 h 31	au Rapport n° 19/4-004	<i>procuration à PESTEL René Louis</i>
BAREIGTS Éricka	partie	à 17 h 31	au Rapport n° 19/4-004	<i>procuration à ADAME Brigitte</i>
FOURNEL Dominique	arrivé	à 17 h 58	au Rapport n° 19/4-013	
EUPHRASIE Didier	parti	à 18 h 23	au Rapport n° 19/4-022	<i>procuration à ASSABY Maximilien</i>
HO-SHING Cynthia	partie	à 18 h 30	au Rapport n° 19/4-025	<i>procuration à LAGOURGUE Michel</i>
MAILLOT Gérald	parti	à 19 h 30	au Rapport n° 19/4-044	

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 44 sur 55.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

OBJET **Décision modificative n° 2/ 2019**
Budget principal

La présente Décision modificative n° 2 au Budget principal 2019 se solde par des totaux à zéro en Fonctionnement et de 4 M€ en Investissement ; les crédits proposés ont fait l'objet de transfert de chapitre à chapitre tant en Investissement qu'en Fonctionnement ; il n'y a donc pas d'incidence sur les équilibres.

Il s'agit, en Section d'Investissement, dans un premier temps de procéder à des ajustements techniques des prévisions sur les chapitres 21 et 23 afin de distinguer les travaux sur le bâti consistant en une simple intervention et qui ne nécessitent donc pas d'inscription préalable sur le chapitre 23 dédié aux « travaux en cours ». Une inscription de 4 M€ est par ailleurs dédiée à l'avance accordée à la SODIAC en compte courant d'associé. Elle est imputée au chapitre 27. Une Délibération ainsi qu'un projet de convention s'y rapportant figurent dans l'ordre du jour de la présente séance.

Dans un second temps, la Section de Fonctionnement va enregistrer une modification des crédits liés au calendrier de lancement de la SPL chargée de mettre en œuvre les activités périscolaires et extrascolaires.

Cette modification consistera à transférer des crédits d'achat de prestations vers des associations intervenant dans ces activités pour assurer la continuité jusqu'à leur reprise par la SPL.

Au registre des subventions aux établissements publics, la Caisse des Ecoles se voient doter de 186 000 € - pour financer les activités pause méridienne de l'Institut municipal des Langues et des Cultures, ainsi que les postes d'ATSEM ; dans le même temps, le CCAS est doté de 30 000 €, pour les activités des seniors.

Le détail des opérations au niveau des chapitres et articles est résumé dans les tableaux de la liasse budgétaire présentée suivant les normes de l'instruction M. 14.

OBJET **Décision modificative n° 2/ 2019**
Budget principal

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°19/4-046 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur LOWINSKY Jacques - 1er adjoint au nom de la commission « Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

*(10 contre : HO-SHING Cynthia (par procuration), VITRY Faouzia (par procuration),
JEAN-PIERRE Philippe, LATRA Sylvie, MOREL Jean-Jacques, TÉCHER Régis,
HUBERT Richenel, HOARAU Serge (par procuration), LAGOURGUE Michel, FOURNEL Dominique)*

Adopte la Décision modificative n° 2 au Budget principal 2019 qui s'élève à :

- * 0,00 € en dépenses et en recettes pour la Section de Fonctionnement,
 - * 4 000 000,00 € en dépenses et en recettes pour la Section d'Investissement.
-

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 25 septembre 2019

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE SAINT-DENIS (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21974011500015

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL SAINT DENIS

M. 14

Décision modificative 2 (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2019

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	25
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D2 - Etat des cotisations	28
D3 - Arrêté et signatures	29

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

Code INSEE	VILLE DE SAINT-DENIS BUDGET PRINCIPAL	DM 2019
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	146104
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	686
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté Intercommunale des Communes du Nord (CINOR)	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
136 469 858	160 165 323	1 091	1 294

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1420	1 220
2	Produit des impositions directes/population	556	624
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1475	1 388
4	Dépenses d'équipement brut/population	356	243
5	Encours de dette/population	1 023	1 189
6	DGF/population	220	242
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,52 %	57,10 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	109,76 %	95,90 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	24,11 %	17,50 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	69,34 %	85,70 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20190920-194046-DE
 Date de télétransmission : 25/09/2019
 Date de réception préfecture : 25/09/2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 000 000,00	4 000 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 000 000,00	4 000 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 000 000,00	4 000 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	48 041 745,96	0,00	-704 578,00	-704 578,00	47 337 167,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	113 650 000,00	0,00	0,00	0,00	113 650 000,00
014	Atténuations de produits	312 000,00	0,00	0,00	0,00	312 000,00
65	Autres charges de gestion courante	41 692 400,29	0,00	739 578,00	739 578,00	42 431 978,29
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	287 151,52	0,00	0,00	0,00	287 151,52
Total des dépenses de gestion courante		203 983 297,77	0,00	35 000,00	35 000,00	204 018 297,77
66	Charges financières	3 400 000,00	0,00	0,00	0,00	3 400 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 414 317,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	1 379 317,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		208 797 614,77	0,00	0,00	0,00	208 797 614,77
023	Virement à la section d'investissement (5)	7 021 250,00		0,00	0,00	7 021 250,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 552 227,00		0,00	0,00	6 552 227,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		13 573 477,00		0,00	0,00	13 573 477,00
TOTAL		222 371 091,77	0,00	0,00	0,00	222 371 091,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	222 371 091,77
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	430 000,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 468 600,00	0,00	0,00	0,00	7 468 600,00
73	Impôts et taxes	161 650 900,00	0,00	0,00	0,00	161 650 900,00
74	Dotations et participations	42 838 000,00	0,00	0,00	0,00	42 838 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 880 500,00	0,00	0,00	0,00	3 880 500,00
Total des recettes de gestion courante		216 268 000,00	0,00	0,00	0,00	216 268 000,00
76	Produits financiers	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
77	Produits exceptionnels	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		216 533 000,00	0,00	0,00	0,00	216 533 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
TOTAL		217 283 000,00	0,00	0,00	0,00	217 283 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 088 091,77
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	222 371 091,77
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL Accuse de réception en préfecture 97 DE LA SECTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6) Date de réception préfecture : 25/09/2019	12 823 477,00
--	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 733 889,41	0,00	-746 924,00	-746 924,00	5 986 965,41
204	Subventions d'équipement versées	5 801 000,00	0,00	112 600,00	112 600,00	5 913 600,00
21	Immobilisations corporelles	21 782 158,12	0,00	4 306 152,00	4 306 152,00	26 088 310,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 941 886,64	0,00	-3 671 828,00	-3 671 828,00	19 270 058,64
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	57 258 934,17	0,00	0,00	0,00	57 258 934,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	280 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 210 000,00	0,00	0,00	0,00	29 210 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 310 000,00	0,00	0,00	0,00	1 310 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 924 060,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	5 924 060,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	32 724 060,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	36 724 060,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	89 982 994,17	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	93 982 994,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	750 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 250 000,00	0,00	0,00	0,00	2 250 000,00
	TOTAL	92 232 994,17	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	96 232 994,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 246 495,82
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	105 479 489,99
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 775 460,00	0,00	0,00	0,00	12 775 460,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	27 213 523,00	0,00	0,00	0,00	27 213 523,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 095 000,00	0,00	0,00	0,00	1 095 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	41 083 983,00	0,00	0,00	0,00	41 083 983,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	7 450 000,00	0,00	0,00	0,00	7 450 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	12 872 029,99	0,00	0,00	0,00	12 872 029,99
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000 000,00
	Total des recettes financières	45 322 029,99	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	49 322 029,99

Accusé de réception en préfecture
974-212740115
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2019

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		86 406 012,99	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	90 406 012,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	7 021 250,00		0,00	0,00	7 021 250,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 552 227,00		0,00	0,00	6 552 227,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 500 000,00		0,00	0,00	1 500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 073 477,00		0,00	0,00	15 073 477,00
TOTAL		101 479 489,99	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	105 479 489,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	105 479 489,99
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	12 823 477,00
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-704 578,00		-704 578,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	739 578,00		739 578,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	-35 000,00	0,00	-35 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-746 924,00	0,00	-746 924,00
204	Subventions d'équipement versées	112 600,00	0,00	112 600,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 306 152,00	0,00	4 306 152,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-3 671 828,00	0,00	-3 671 828,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 000 000,00	0,00	4 000 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 000 000,00
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20190920-194046-DE
 Date de télétransmission : 25/09/2019
 Date de réception préfecture : 25/09/2019

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 000 000,00	0,00	4 000 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 000 000,00
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	48 041 745,96	-704 578,00	-704 578,00
60611	Eau et assainissement	1 455 500,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 700 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	109 600,00	0,00	0,00
60622	Carburants	305 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 162 739,29	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	125 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	372 649,18	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	130 092,30	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	336 080,10	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	289 762,27	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	336 597,53	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	253 908,37	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 436 087,41	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	12 225 209,74	-50 000,00	-50 000,00
6132	Locations immobilières	1 455 721,81	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 114 127,93	50 000,00	50 000,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 750 265,76	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 248 131,14	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	149 700,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	446 667,62	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 141 683,66	0,00	0,00
6161	Multirisques	360 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	439 245,43	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	242 646,24	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	432 285,40	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 910,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 406 889,59	-789 578,00	-789 578,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	12 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	923 545,98	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	225 398,10	35 000,00	35 000,00
6228	Divers	62 846,80	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 305 670,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	277 729,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	12 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	234 726,39	0,00	0,00
6237	Publications	210 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	245 688,81	0,00	0,00
6241	Transports de biens	4 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 706 451,79	0,00	0,00
6248	Divers	3 664,30	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	94 649,57	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	9 700,00	0,00	0,00
6256	Missions	14 550,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	495 457,99	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	147 376,17	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 192 365,76	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	105 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	130 770,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	797 898,15	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	444 207,24	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	210 500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	80 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 200 800,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	453 249,14	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	113 650 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	1 034 892,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 937 219740115-2019-09-25
 Date de télétransmission : 25/09/2019
 Date de réception préfecture : 25/09/2019

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	325 338,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	587 432,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	32 394 320,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	742 729,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	696 751,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	46 910 728,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	67 900,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	463 660,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	271 600,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 700 393,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	8 041 494,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	19 400,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	36 666,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	1 067 000,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	1 309 500,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 781 954,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	48 500,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	48 500,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	101 243,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	312 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	220 000,00	0,00	0,00
7396	Revers impôt/cercles,maisons jeux (CCAS)	22 000,00	0,00	0,00
7398	Revers., restitut° et prélèvt divers	70 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 692 400,29	739 578,00	739 578,00
6531	Indemnités	963 900,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	29 100,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	84 660,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	255 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	14 550,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	600 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	488 901,81	-247 172,00	-247 172,00
6553	Service d'incendie	6 050 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 330 279,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	270 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	5 020 000,00	186 000,00	186 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	9 442 533,00	30 000,00	30 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	2 922,48	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	17 140 554,00	770 750,00	770 750,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	287 151,52	0,00	0,00
6561	Frais de personnel	180 000,00	0,00	0,00
6562	Matériel, équipement et fournitures	107 151,52	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		203 983 297,77	35 000,00	35 000,00
66	Charges financières (b)	3 400 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	200 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	100 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 414 317,00	-35 000,00	-35 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	159 900,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	10 700,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	62 717,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	250 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	310 000,00	-35 000,00	-35 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	591 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		208 797 614,77	0,00	0,00
023	Miscellaneous à la section d'investissement	7 021 250,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	6 552 227,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920_194086_DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 552 227,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 573 477,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 573 477,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		222 371 091,77	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	100 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	430 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	400 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 468 600,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 600 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	290 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	200 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	150 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	58 600,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	1 300 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	2 500 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	900 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	470 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	161 650 900,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	81 600 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	14 126 000,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	3 300 000,00	0,00	0,00
7334	Taxes sur les passagers	600 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	2 544 900,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	2 900 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	400 000,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	4 750 000,00	0,00	0,00
7373	Octroi de mer	48 800 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	2 270 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	360 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	42 838 000,00	0,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	19 200 000,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	13 700 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	343 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	6 360 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	3 200 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	35 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 880 500,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 780 500,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 100 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		216 268 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	15 000,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	15 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	250 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	250 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		216 533 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	750 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	750 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		217 283 000,00	0,00	0,00

+

	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+		
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=		

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20190920-194046-DE
 Date de télétransmission : 25/09/2019
 Date de réception en préfecture : 25/09/2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 733 889,41	-746 924,00	-746 924,00
2031	Frais d'études	5 992 369,41	-746 924,00	-746 924,00
2032	Frais de recherche et de développement	230 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	101 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	410 520,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	5 801 000,00	112 600,00	112 600,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	150 000,00	-16 000,00	-16 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	20 000,00	8 600,00	8 600,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	4 256 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 375 000,00	120 000,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 782 158,12	4 306 152,00	4 306 152,00
2111	Terrains nus	1 000 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	4 640 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	235 076,00	73 924,00	73 924,00
21312	Bâtiments scolaires	1 427 082,38	700 000,00	700 000,00
21318	Autres bâtiments publics	3 732 508,78	1 892 000,00	1 892 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	160 000,00	160 000,00
2151	Réseaux de voirie	2 713 824,50	972 000,00	972 000,00
2152	Installations de voirie	53 500,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	124 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	7 298,60	235 228,00	235 228,00
21538	Autres réseaux	1 628 800,00	150 000,00	150 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	60 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 981 272,74	123 000,00	123 000,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	75 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	485 417,33	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 951 785,51	0,00	0,00
2184	Mobilier	388 100,28	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 278 492,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	22 941 886,64	-3 671 828,00	-3 671 828,00
2313	Constructions	10 871 976,43	-2 270 000,00	-2 270 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 433 586,21	-1 401 828,00	-1 401 828,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	139 924,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	496 400,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		57 258 934,17	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	280 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	280 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 210 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	21 230 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	3 980 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 310 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	1 310 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 924 060,00	4 000 000,00	4 000 000,00
274	Prêts	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	51 060,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	1 873 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		32 724 060,00	4 000 000,00	4 000 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		89 982 994,17	4 000 000,00	4 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	750 000,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 974 219740415 20190920 164026 DE
 Date de télétransmission : 26/09/2019
 Date de réception préfecture : 25/09/2019

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	750 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	450 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 500 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 250 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		92 232 994,17	4 000 000,00	4 000 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 000 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 775 460,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 953 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 045 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	4 400 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	251 060,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	926 400,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	1 200 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	27 213 523,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	23 213 523,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 095 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 095 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		41 083 983,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 322 029,99	0,00	0,00
10222	FCTVA	4 700 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	700 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	2 050 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	12 872 029,99	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
274	Prêts	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		45 322 029,99	4 000 000,00	4 000 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		86 406 012,99	4 000 000,00	4 000 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	7 021 250,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	6 552 227,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 686,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	61 293,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	102 400,00	0,00	0,00
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	1 248 300,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	130 656,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	10 641,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 100,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	462 225,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	677 105,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	306 835,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 259,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	109 367,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	22 836,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	539 267,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	19 798,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	424 226,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	810 504,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	361 822,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20190920-194046-DE
 Date de télétransmission : 25/09/2019
 Date de réception préfecture : 25/09/2019

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28188	Autres immo. corporelles	1 250 907,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		13 573 477,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 500 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 500 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		15 073 477,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		101 479 489,99	4 000 000,00	4 000 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 000 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- AFFERMAGE	RUNEO	RUNEO	SOCIETE ANONYME	0,00
- REGIE DOTE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	AFFAIRES FUNERAIRES	AFFAIRES FUNERAIRES	REGIE	0,00
- REGIE DOTE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	MARCHE ET DROITS DE PLACE	MARCHE ET DROITS DE PLACE	REGIE	0,00
- DELEGATION DU SERVICE PUBLIC	SOCIETE TOURISTIQUE HOTELLERIE ET CASINO DE LA REUNION	SOCIETE TOURISTIQUE HOTELLERIE ET CASINO DE LA REUNION	SOCIETE	69 096,00
Détention d'une part du capital				
-	SEDRE	SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SEM	119 901,00
-	SODIPARC	SODIPARC	SEM	178 157,00
-	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	SEM	1 873 401,00
-	CAISSE D'EPARGNE	CAISSE D'EPARGNE	ORGANISME BANCAIRE	15 236,00
-	BOURBON LUMIERE	BOURBON LUMIERE	SEM	1 524,00
-	CREDIT MARITIME MUTUEL DE LA REUNION	CREDIT MARITIME MUTUEL DE LA REUNION	ORGANISME BANCAIRE	3 049,00
-	CRCAM	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	ORGANISME BANCAIRE	305,00
-	SHLMR	SOCIETE ANONYME D'HABITATION A LOYERS MODERES DE LA REUNION	SEM	6 098,00
-	SICA	SICA	COOPERATIVE AGRICOLE	381,00
-	SEMIR	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE A LA REUNION	SEM	15 245,00
-	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	SARL	200 000,00
-	DIONYSPO	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE DIONYSPO	SEM	1 300 379,97
-	SEM NORDEV	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DU DEVELOPPEMENT DU NORD DE LA REUNION	SEM	87 500,00
-	TERRITO'ARTS	TERRITO'ARTS	SOCIETE PUBLIQUE LOCALE	75 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	SCI PARKING RIEUL		Autres Struct Priv	83 600,00
-	SIDR		SEM	226 233 267,50
-	SODIPARC		SEM	1 479 000,00
-	SAS OCEAN AMENAGEMENT		Autres Struct Priv	2 600 000,00
-	SEMADER		SEM	32 474 876,97
-	SCI BARBADES		Autres Struct Priv	1 196 643,63
-	SEDRE		SEM	21 390 775,31
-	SODIAC		SEM	155 543 776,29
-	ASS ST.FRANCOIS D'ASSISE A		Association	5 438 418,24
-	SA HLM DE LA REUNION		SA HLM	150 592 829,57

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
-	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	459 000,00
-	ASSOCIATION BOURSE DES CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	327 606,00
-	ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	151 200,00
-	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	145 017,00
-	ASSOCIATION KREOLIDE	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	85 000,00
-	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	131 040,00
-	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	1 733 835,00
-	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	227 000,00
-	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	378 777,00
-	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	220 000,00
-	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	257 128,00
-	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	193 000,00
-	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	161 749,00
-	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	122 550,00
-	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	186 860,00
-	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	1 601 289,00
-	CRECHE LES PERLES A PINPINS	CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	100 800,00
-	ECHIQUEUR DU NORD (EDN)	ECHIQUEUR DU NORD (EDN)	Association loi 1901	159 505,00
-	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	268 485,00
-	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	1 173 775,00
-	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	290 854,00
-	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	1 411 026,00

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20190920-194046-DE
 Date de télétransmission : 25/09/2019
 Date de réception préfecture : 25/09/2019

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	ILOT SAINT JACQUES GRANDS	ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	80 640,00
-	ILOT SAINT JACQUES PETITS	ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	100 800,00
-	JEUNESSE 2000	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	416 862,00
-	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	97 292,00
-	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	79 000,00
-	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	138 717,00
-	MISSION LOCALE NORD (MLN)	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	438 000,00
-	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	177 300,00
-	PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	110 342,00
-	PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	122 500,00
-	RUN ACTION	RUN ACTION	Association loi 1901	262 500,00
-	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	196 500,00
-	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	1 719 547,00
-	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	129 500,00
Autres				
-	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	5 206 000,00
-	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	9 436 601,00
-	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	290 000,00
-	SIDELEC	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE	270 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20190920-194046-DE
 Date de télétransmission : 25/09/2019
 Date de réception préfecture : 25/09/2019

ETAT DES COTISATIONS MUNICIPALES

DECISION MODIFICATIVE N° 2/2019

Détail du compte 6281

LIBELLES	BUDGET DE L'EXERCICE	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE
COTISATIONS DIVERSES	15 104,00 €	-78,00 €	-78,00 €
ASSOCIATION FRANCAISE DU CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE (AFCCRE)	6 000,00 €	78,00 €	78,00 €
TOTAL	21 104,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194046-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D3

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

<p>Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20190920-194046-DE Date de télétransmission : 25/09/2019 Date de réception préfecture : 25/09/2019</p>
--

ARRETE DES SIGNATURES

* 32 présents
+ 7 procurations

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

* 7 présents
+ 3 procurations.

Nombre de voix pour
contre
abstentions

Convocation du Conseil municipal
signée le 12 et envoyée le 13 septembre 2019

Décision modificative n° 2/ 2019 au Budget principal,
présentée par le Maire, à Saint-Denis, le 20 septembre 2019

Délibérée par le Conseil municipal réuni en quatrième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 20 septembre 2019

Les membres du Conseil municipal
soussignés

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le